

**OFFICE DES CEREALES**  
**APPEL D'OFFRES N° 23/2022**  
**TUNEPS 20221000758**  
**EQUIPEMENTS D'ANALYSE TECHNOLOGIQUES DES CEREALES**

Cet Appel d'Offres a pour objet la fourniture et la mise en service d'équipements d'échantillonnage et de division des céréales, ce marché est composé d'un seul lot comprenant ce qui suit :

- Deux échantillonneurs automatiques pour le prélèvement des céréales analyses technologiques des céréales des camions,
- Deux diviseurs automatiques d'échantillon à deux sorties,
- Une cabine préfabriquée,
- La maintenance des équipements pour une durée de 5 ans.

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis ou de site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) ou site [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn) .

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

**Seulement la caution bancaire** provisoire (l'original) et **l'extrait de registre de commerce** (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

**A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 23/2022 :**

**EQUIPEMENTS D'ECHANTILLONNAGE ET DE DIVISION DES CEREALES**

La date limite pour la réception des offres est fixée au **29 NOVEMBRE 2022 à 12 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **29 NOVEMBRE 2022 à 15 H 00mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

**Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne  
et / ou ne contient pas une caution bancaire provisoire  
et / ou La fiche technique, sera rejetée.**